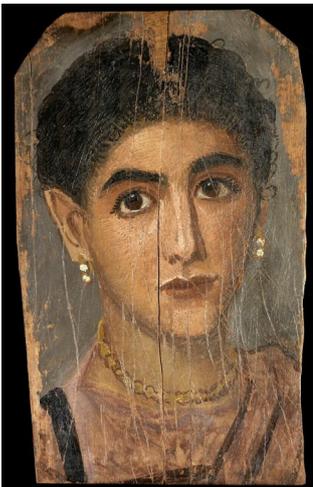




Qu'est-ce qu'un portrait ?



Oscar Rejlander, *The first negative*,
1857



Portrait funéraire de femme, Égypte,
Fayoum, deuxième moitié du II^e siècle
après J.-C.

Un portrait est une **représentation** visuelle ou textuelle d'une ou plusieurs personnes. Il peut être réalisé à partir d'un modèle réel ou imaginaire. Selon sa fonction et l'intention de son auteur ou de son autrice, il s'attache à en décrire les différentes qualités, quelles soient physiques, sociales ou psychologiques.

Le genre du portrait est attesté depuis l'Antiquité.

Pline l'Ancien rapporte la légende de l'invention du portrait dans son *Histoire Naturelle* (livre XXXV). Il la situe à Corinthe et l'attribue au potier Butadès, originaire de Sicyone. Il raconte que sa fille ayant tracé, à la lumière d'une lanterne, le contour de l'ombre portée du visage de son amoureux sur un mur, avant son départ pour l'étranger, il en aurait modelé un portrait en argile à partir de son dessin.

Le portrait est donc avant tout la **trace** d'une personne créée pour en garder un **souvenir**. Cette histoire raconte aussi le passage de l'image naturelle (l'ombre et la projection lumineuse) à l'image fabriquée. Elle a été plusieurs fois réinterprétée pour devenir, aux XVII^e et XVIII^e siècles, une représentation de l'invention de la peinture et, au XIX^e siècle, de celle de la photographie, l'image naissant alors directement de la projection et de l'empreinte de la lumière et de l'ombre sur un support.

Le portrait représente et remplace donc la figure absente.

CONTACT

ImageSingulières
association CéTàVOIR
Valérie Laquittant
laquittant@imagesingulieres.com

Histoire et fonction du portrait

Dans l'Antiquité, le portrait a d'abord une **fonction mémorielle et funéraire** (des représentations de défunts sont associées aux tombes) mais aussi **culturelle et politique**. Les portraits de personnes de pouvoir et de figures illustres (philosophes, écrivains) marquent de leur présence le territoire et ont une valeur **honorifique**.

Le portrait décline au Moyen-Âge avant de réapparaître et de connaître des développements majeurs avec l'Humanisme à la Renaissance. À côté du **portrait princier ou royal** qui met en valeur **les attributs du pouvoir**, apparaît **le portrait individuel** qui a pour vocation d'assurer **un statut et une reconnaissance sociale** à son modèle. Personnalités influentes, lettrés et artistes, bénéficiant d'un nouveau statut économique et culturel, deviennent désormais des sujets de portraits qui affirment leur rôle dans la société et s'attachent à représenter de manière plus précise leurs traits physiques et **psychologiques**, leur personnalité. C'est aussi à cette époque et avec le même objectif que se développe le genre de **l'autoportrait**.

À partir du XVIIe siècle, les types de portraits se **diversifient**. Des artistes commencent à représenter avec beaucoup de sensibilité des **anonymes**, des figures populaires, habituellement invisibles car situées au bas de la hiérarchie sociale et à leur conférer **dignité et intériorité**.

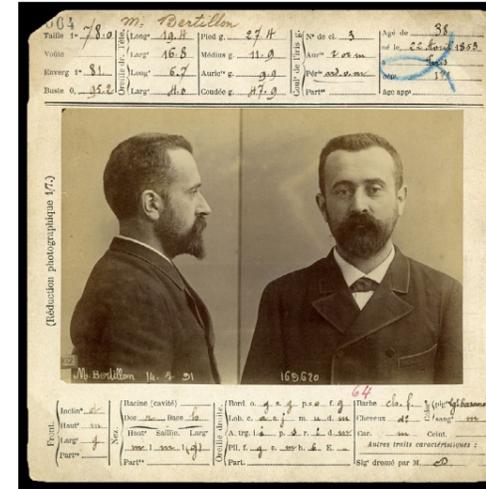
L'apparition de la photographie au XIXe siècle a encore accentué ce processus. Le portrait photographique continue de représenter **un outil de reconnaissance sociale majeur**. L'ouverture des premiers studios photographiques s'inscrit dans la tradition de la peinture (mise en scène, pose, décor) et favorise **une démocratisation du portrait**. L'invention du procédé **portrait-carte de visite**, par Eugène Disdéri en 1854, permettant de réaliser plusieurs clichés sur une même plaque, constitue une étape importante de son développement et son succès.



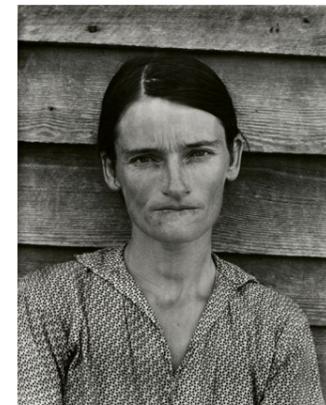
Nadar, *Portrait de Charles Baudelaire au fauteuil*, vers 1855



Eugène Disdéri, *Docteur Magnan, son fils et sa fille*, vers 1861.



Fiche anthropométrique d'Alphonse Bertillon, 1893



Walker Evans, *Allie Mae Burroughs, Wife of a Cotton Sharecropper, Hale County Alabama*, 1936



Cecilia Reynoso, *The Family Flower*, 2009-2019

Le portrait photographique joue également un rôle central dans **la construction de l'image publique et médiatique**. Son engouement suscite le développement de la presse illustrée, une production et une diffusion de plus en plus massive d'images et participe amplement à l'émergence du phénomène de la célébrité.

Le portrait photographique est par ailleurs rapidement intégré aux **dispositifs de contrôle de la population**. Le chef du service photographique de la préfecture de police de Paris, Alphonse Bertillon, met en place, au début des années 1880, un **système d'identification judiciaire**. Chaque fiche **anthropométrique** d'une personne détenue, se compose d'un relevé précis de ses mensurations, d'une photographie en buste de face et de profil et, à partir de 1894, de ses empreintes digitales. Ce procédé a aussi servi à ficher une part de la population (malades, vagabonds, étrangers, nomades) avant d'être à l'origine de documents d'identification tels que la carte d'identité ou le passeport.

Parallèlement le portrait photographique fait aussi son entrée dans les **enquêtes sociologiques et ethnologiques** et tient une place importante dans les **projets documentaires**. Les photographes peuvent alors mettre en place un protocole strict afin de recueillir au mieux les informations recherchées et varier les types de cadrages en fonction de leur sujet et de la situation (cadrage large pour un portrait en pied, moyen pour un buste, gros plan). Leur attention se porte aussi souvent sur les **détails** et sur les **signes** qui caractérisent les personnes et peuvent raconter une part de leur histoire (environnement, vêtements, postures corporelles, expressions du visage, coiffures, accessoires, aspects de la peau, etc.)

Le portrait est souvent le lieu d'une **interrogation autour de l'identité** et sur **sa construction par l'image**. Le portrait de groupe, par exemple, permet souvent d'affirmer son **appartenance** à un groupe ou à une communauté et de questionner les liens, les rites et les images qui les constituent.



Thomas Ruff, *Portrait P.Stadtbauer*, 1988

La forme même du portrait pose **la question des normes sociales de représentation** : elle peut jouer sur la confusion entre la personne et son image, l'apparence, la surface et l'intimité ; interroger la relation du corps au cadres de vie, de travail et photographiques ; révéler les costumes et les masques imposés ou la façon d'y échapper.

« *La photo-portrait est un champ clos de forces. Quatre imaginaires s'y croisent, s'y affrontent, s'y déforment. Devant l'objectif, je suis à la fois : celui que je me crois, ce que je voudrais qu'on me croie, celui que le photographe me croit, et celui dont il se sert pour exhiber son art.* »
Roland Barthes, *La chambre claire*



Valérie Jouve, *Sans titre (Les Personnages)*, 1998-1999

« *Je veux que le spectateur soit conscient qu'il regarde une photographie et non un sujet. [...] J'essaie de montrer l'impossibilité qu'il y a à prendre un portrait.* »
Thomas Ruff



Mathieu Pernot, *Ana*, 2011



Gilles Favier, *Village de Koko, Moyen Bénin - Membre d'une secte vaudou*, 2001-2012



Charles Fréger, *série Bleus de travail*, 2002-2003